



INVESTIR À LONG TERME

POUR ACCOMPAGNER LES GRANDES TRANSFORMATIONS

*32^{ème} Concours International
des Mémoires de l'Économie et de la Finance*



SOMMAIRE

Éditorial	2
Lancement de la 32 ^{ème} édition	4
Le Concours : un bref historique	6
Présentation des partenaires du 32 ^{ème} Concours	7
• <i>Association Française de la Gestion financière</i>	8
• <i>Groupe Caisse des Dépôts et Consignations</i>	10
• <i>Covéa</i>	12
• <i>Centre des Professions Financières</i>	14
• <i>Institut des Actuaires</i>	16
Dossier d'inscription du 32 ^{ème} Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance	18
Règlement du 32 ^{ème} Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance	24

ÉDITORIAL



Michel PÉBEREAU

*Président du Centre des Professions
Financières*

La crise sanitaire provoquée par la pandémie du Covid-19 a précipité le monde dans un choc économique brutal, inédit par sa soudaineté, sa force et son universalité. S'il est encore trop tôt pour mesurer toutes ses conséquences économiques et sociales, nul doute qu'elles seront d'une magnitude inconnue au moins depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Passé le stade de la sidération puis de la mesure des effets de la crise économique dans laquelle le monde est entré, vient très vite le temps de se reprojeter en dessinant les perspectives dans lesquelles nous allons relancer nos économies et redonner à chacun l'espoir du redressement. Ce temps est déjà venu et le débat est ouvert sur ce que sont les premiers enseignements à tirer de cette crise. Chacun doit y prendre part. Les défis de toutes sortes (démographiques et sanitaires, écologiques et énergétiques, sociétaux et numériques) que nous allons devoir relever collectivement sont immenses. Toutes les forces doivent être mobilisées pour préparer l'après-Covid-19. Les professions financières ont assurément une partie des réponses entre leurs mains. Il leur appartient en effet, en relais des États, de mobiliser les ressources qui à court terme, mais surtout dans la durée, vont être nécessaires pour favoriser les transformations nécessaires.

Plus que jamais, l'investissement de long terme doit être au cœur des préoccupations de tous les acteurs financiers. Cette thématique, portée depuis longtemps par notre association et qui revêt une actualité particulière en ce printemps 2020, reste donc le fil directeur de la 32^{ème} édition du Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance.

La relation avec le monde académique et avec les étudiants qui s'intéressent aux disciplines économiques et financières est un trait caractéristique original de notre association. Le Centre a toujours cultivé cette relation qui s'inscrit dans le prolongement direct de sa vocation d'organisme d'intérêt général. Il réunit toutes celles et tous ceux qui partagent l'objectif de promouvoir une finance responsable au service des acteurs de la vie économique et de l'intérêt général. La promotion de l'investissement long terme est ainsi un territoire de recherche et d'échange commun entre les professionnels et les universitaires.

Le Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance illustre avec exigence, aux côtés de son activité de publication, la mission pédagogique du Centre. La relation particulière qu'il nourrit depuis plus de 30 ans entre le monde étudiant et les membres du Centre est un marqueur spécifique de la vie de notre association.

Pour la deuxième année consécutive, le consortium qui rassemble, aux côtés du Centre des Professions Financières, l'Association Française de la Gestion financière AFG, la Caisse des Dépôts et Consignations, Covéa et l'Institut des Actuaire, a souhaité faire de l'investissement de long terme et des défis des grandes transitions à venir le thème de l'édition 2020 du Concours. Face aux enjeux auxquels nos sociétés auxquels doivent faire face, il nous faut intégrer de nouvelles exigences et de nouvelles attentes des opinions publiques et des États. Ainsi la RSE et son corolaire naturel que sont les préoccupations ESG vont prendre une place encore plus grande dans les critères de choix en matière de financement et d'investissement.

Le Concours International est ouvert à tous les jeunes diplômés des formations en finance françaises et étrangères, qui partagent une vision ambitieuse du long terme pour relever les immenses défis qui sont devant nous. Comme la précédente, la 32^{ème} édition du Concours souhaite distinguer les mémoires qui abordent d'une manière prospective les grands enjeux du monde qui vient. Au-delà des seuls lendemains de la crise sanitaire, il s'agit des nombreuses facettes des transitions à l'œuvre dans le monde. Elles ne concernent pas que l'énergie, l'écologie ou la démographie, elles englobent tous les aspects de la transformation des sociétés contemporaines, telle la gouvernance ou la digitalisation.

Les mémoires des étudiants sont tout à la fois le reflet des attentes des jeunes générations et des exercices stimulants d'anticipation de ce que sera le monde de demain, probablement plus soutenable et plus attentif aux enjeux humains. Je ne doute pas qu'ils seront nombreux à être rassemblés à l'occasion de cette nouvelle édition du Concours et porteurs d'idées et de propositions originales pour éclairer notre futur commun. Tous, nous lirons ces travaux avec attention et une confiance renouvelée dans l'avenir. Nous en remercions par avance leurs auteurs et leurs enseignants.

Lancement de la 32^{ème} édition

« Investir à long terme pour accompagner les grandes transformations »

Malgré les difficultés liées au COVID 19 et au confinement, le Centre des Professions Financières reste mobilisé et, avec le soutien fort et réaffirmé de la Caisse des Dépôts et Consignations, de Covéa, de l'Association Française de la Gestion financière - AFG - et de l'Institut des Actuaire, lance la 32^{ème} édition du Concours des Mémoires de l'Économie et de la Finance.

Le thème central « *l'Investissement de Long Terme* » apparaît au cœur de la crise comme une priorité. Il concerne des sujets fondamentaux dont chacun, avec une acuité nouvelle, mesure l'importance : l'environnement et le climat, les transitions énergétiques, le développement des territoires, les mouvements migratoires, la transition démographique, les modes de gouvernance, les biens premiers (la santé, l'éducation, l'eau...).

Seront aussi, naturellement, dans le thème des Mémoires traitant :

- De l'épargne et de l'investissement (ou de la dette) des différents agents économiques, des marchés financiers et de leurs outils.
- Du rôle des acteurs professionnels des marchés financiers : intermédiaires, banques, assureurs, caisses de retraites et fonds de pensions, sociétés de gestion..., mais aussi des États, des Banques Centrales, des organismes supranationaux.
- Des cadres comptables, réglementaires, fiscaux.
- Des méthodes d'actualisation, de modélisation, de mutualisation, de mesure et de prévention des risques, de contrôle.
- Des nouvelles technologies, de la blockchain, du digital, des banques de données, de l'intelligence artificielle.
- De financements longs spécifiques : infrastructures, recherche, santé, formation.
- Des financements stratégiques...

La crise que nous traversons et la mise en œuvre de moyens et d'instruments existants ou nouveaux pour la surmonter, tant au niveau de la santé que de l'économie, fournissent également évidemment une large matière à mémoires.

Il nous semble important de poursuivre un travail qui permette de mettre en avant l'excellence de l'enseignement supérieur européen et nous nous félicitons de bénéficier à nouveau dans cette entreprise du soutien de nos partenaires.

Pour être éligible, ces mémoires, de Master II, présentés en 2019 ou en 2020, rédigés en français ou en anglais, devront être envoyés au Centre des Professions Financières dans les formes prescrites avant le 30 septembre 2020. Les lauréats, étudiants et professeurs se verront décerner leur prix lors d'une grande cérémonie en décembre 2020 à Paris.

Pour plus d'informations rdv sur notre site web, rubrique concours à :
www.professionsfinancieres.com/presentation_concours

Le Concours : un bref historique

Il y a maintenant plus de 35 ans, quelques étudiants brillants et motivés se lançaient dans une double aventure : la création d'un Club des Jeunes Financiers au sein du Centre des Professions Financières et l'organisation d'une compétition pour couronner, et ainsi pérenniser, les meilleurs mémoires de licence ou de maîtrise. C'est ainsi qu'en 1983, la première édition du Concours se déroule au Palais du Luxembourg, sous le haut patronage d'**Alain POHER**, alors *Président du Sénat*.

À l'origine limité au seul Grand prix, décerné grâce à la générosité de sponsors fidèles au Centre, le Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance s'est progressivement étoffé grâce aux associations remettantes qui nous ont rejoints. Ainsi en 2014, lors de la 30^{ème} édition, 11 associations ont remis 10 prix professionnels dans des domaines très variés permettant à cet événement d'être le plus important de ce genre en Europe.

Le Concours, qui s'est progressivement *internationalisé* depuis 2006, récompense typiquement des mémoires de niveau Master 1 ou 2 en français ou en anglais (les thèses de doctorat ne sont pas acceptées) et se place *au carrefour des mondes académique et professionnel*. L'enjeu est le progrès de la recherche, le dynamisme des acteurs du secteur économique et financier et la correspondance entre les attentes des entreprises et les compétences des nouveaux diplômés.

En 2019, après quelques années d'interruption, grâce à des partenaires prestigieux et motivés (l'Association Française de la Gestion Financière, la Caisse des Dépôts et Consignations, Covéa, l'Institut des Actuariers et le Centre lui-même), est lancée, mais cette fois-ci avec un thème unique - l'Investissement de Long Terme - la 31^{ème} édition du Concours. 34 mémoires provenant de 15 Universités ou Grandes Écoles situées en France et dans 3 pays européens (Autriche, Belgique et Suède) ont été reçus et soumis au jugement du Jury et le Concours s'achève en novembre 2019 avec la remise de cinq prix partagés entre les lauréats et leurs centres de recherche.

La présente 32^{ème} édition du Concours s'inscrit tout à fait dans le prolongement du 31^{ème} Concours.

Présentation des partenaires

L'industrie Française de la gestion d'actifs en quelques chiffres



L'AFG en quelques mots

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et défend les intérêts des professionnels de la gestion de portefeuille pour compte de tiers. Créée en 1961, elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée sous mandat ou collective via les Organismes de placement collectif (OPC). Ses membres sont les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurance, français et étrangers. Depuis 2009, l'AFG accueille des « membres correspondants » représentatifs de l'écosystème de la gestion : avocats, cabinets de conseil, SSII, fournisseurs de données, succursales.

Rôle et missions

L'AFG a pour mission d'informer, d'assister et de former ses adhérents. Elle leur apporte un concours permanent dans les domaines juridique, fiscal, économique, comptable et technique. Elle anime la réflexion de la profession sur l'évolution des techniques de gestion, la recherche, et la protection et l'orientation de l'épargne. Interlocuteur des pouvoirs publics français, européens et internationaux, l'AFG contribue activement à l'évolution de la réglementation. Elle définit les règles de déontologie de la profession et joue un rôle moteur en matière de gouvernement d'entreprise.

Une étude¹ de l'Association Française de la Gestion Financière (AFG) présente le rôle essentiel que joue l'industrie française de la gestion d'actifs, d'une part pour la sécurisation et la valorisation des patrimoines, en offrant à différents types d'investisseurs une large variété de profils de placement et d'allocation en adéquation avec leur horizon d'investissement et leur aversion ou tolérance face aux risques, et d'autre part pour les agents économiques en recherche d'une plus grande diversification des sources et des formes de financement.

Les besoins importants de financement long nécessaire à la croissance - notamment en faveur des infrastructures, de la transition énergétique et des entreprises - nécessitent des solutions d'investissement mutualisées permettant aux investisseurs de porter ces risques et de bénéficier des rentabilités attendues.

Favoriser le développement de l'épargne longue requiert également un effort pédagogique afin d'adapter les comportements des épargnants et de mobiliser leurs connaissances en vue de la construction dans la durée de leur patrimoine.

L'Investissement de Long Terme est l'un des grands enjeux auquel est confrontée l'industrie de la gestion d'actifs. Les publications de l'Association Française de la Gestion Financière référencées ci-dessous en couvrent certains aspects :

- l'éducation financière²
- l'épargne et notamment de l'épargne retraite³
- le financement des agents économiques, et notamment des PME/ETI⁴ ou des infrastructures⁵
- la fiscalité de l'épargne⁶
- la gouvernance des entreprises⁷
- l'investissement responsable⁸
- l'immobilier⁹
- l'innovation technologique¹⁰

1. Utilité économique et sociale de la gestion pour compte de tiers – Cahiers de la Gestion n°5 – Septembre 2018

2. Livre blanc : Education financière – Septembre 2019

3. Livre blanc : l'Epargne retraite – Décembre 2016

4. Livre blanc : le Financement des PME – Mars 2017

5. Le financement à long terme des infrastructures par les fonds d'investissement – Février 2015

6. Livre blanc : la Fiscalité de l'épargne – Juillet 2017

7. Le gouvernement d'entreprise : une priorité de l'industrie française de la gestion – Janvier 2018

8. L'AFG appuie fortement le développement de l'Investissement responsable – Novembre 2017

9. Le marché des OPCI – 2017 / AFG-ASPIM – Décembre 2017

10. La nouvelle révolution industrielle de la gestion d'actifs au service de l'épargnant – Janvier 2017

Caisse des Dépôts GROUPE

Le groupe Caisse des Dépôts au service des Français et des collectivités locales communes. La Caisse des dépôts et consignations et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays.

La Caisse des Dépôts joue un rôle unique en France. C'est un investisseur de long terme, reconnu pour son expertise en gestion de mandats qui, aux côtés de ses filiales et dans le respect de ses intérêts financiers, contribue au développement local et à la lutte contre les inégalités.

Les 5 domaines d'expertise de la Caisse des Dépôts sont les suivants :

- Banque des Territoires : solutions (en termes de conseil, financement et transactions) pour les collectivités locales, les sociétés d'économie mixte et les organismes de logement social, par exemple, par le biais de prêts de fonds d'épargne, de placements et de services bancaires ; les filiales CDC Habitat et la SCET sont impliquées dans cette fourniture au niveau local.
- Retraites et formation professionnelle, spécialité de longue date du gestionnaire de mandat en tant que tiers de confiance. La Caisse des Dépôts gère ainsi 70 mandats de protection sociale - notamment les retraites d'un Français sur cinq - le compte individuel professionnel (CPA) et les fonds de solidarité.
- Gestion d'actifs, qu'elle soit interne ou détenue par des filiales spécialisées. La Caisse des Dépôts est l'un des principaux investisseurs institutionnels en France et en Europe. C'est un acteur engagé en faveur de la finance verte.
- Investissements et financements d'entreprises, avec Bpifrance, filiale à 50 % respectivement de la Caisse des Dépôts et de l'État français, qui accompagne les entreprises et leurs projets de croissance, quelle que soit leur taille. Le groupe Caisse des Dépôts est également le premier bailleur de fonds de l'économie sociale et solidaire.
- Participations stratégiques et filiales, chacun exerçant une activité indépendante. Elles interviennent dans les domaines suivants : Ingénierie - Infrastructure – Transport, Assurance, Immobilier – Logement, Tourisme – Loisirs, Écologie - Énergie - Développement durable, Technologie numérique – Informatique.

Grâce à sa capacité à innover, à inventer de nouvelles formes de coopération avec ses partenaires et ses clients permet à la Caisse des Dépôts d’anticiper, d’accompagner, d’accélérer les grands changements que connaît la société française, et en particulier ceux qui nécessitent des investissements massifs sur le long terme.

Pour répondre à la demande croissante d’investissements à long terme dans les programmes d’infrastructure, d’innovation et de protection de l’environnement, ainsi que de se préparer aux conséquences du vieillissement de la population, la Caisse des dépôts, la Cassa Depositi e Prestiti, la Banque européenne d’investissement et la Kreditanstalt für Wiederaufbau ont créé en 2009, le Club des investisseurs de long terme (LTIC).

La Caisse des dépôts a créé en 2011 la Task Force Investissement de Long Terme (ILT) de la place de Paris présidée par Gérard de La Martinière. Ce groupe de travail réunit les représentants des de la Place financière de Paris intéressés à la promotion de l’ILT en France et au sein de l’Union Européenne.

La Caisse des Dépôts est membre de l’association européenne des investisseurs européens à long terme (ELTI) depuis sa création en 2013. L’ELTI vise à promouvoir un investissement de long terme en cohérence avec les initiatives et les objectifs émis par l’Union Européenne pour permettre une croissance durable, intelligente et inclusive ainsi que la création d’emplois.

Afin d’approfondir et d’enrichir ses réflexions stratégiques sur le long terme, la Caisse des Dépôts soutient le Centre des Professions Financières (Club des investisseurs de long terme), des initiatives de recherche ou des chaires de l’Institut Louis Bachelier (Allocation d’actifs sur le long terme, épargne/retraite, économie et prospérité, finance durable et investissement responsable...), ou encore des recherches sur des thèmes relatifs aux investissements de long terme.

Covéa, 1^{er} groupe d'assurance mutualiste en France

Basé sur un modèle singulier et durable, Covéa est un groupe d'assurance mutualiste composé de 23 000 collaborateurs, dont près de 21 000 en France. MAAF, MMA et GMF en sont les mutuelles fondatrices. À ce jour, 11,5 millions de sociétaires ont fait confiance au Groupe qui a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 17,4 milliards d'euros. Ses valeurs : solidarité, bienveillance, performance et responsabilité. Covéa, l'engagement mutuel.

Le Groupe est positionné sur l'ensemble des secteurs de l'assurance, avec une part plus importante dirigée vers les activités non-vie. Leader sur le marché de l'assurance dommages aux biens des Particuliers (automobile et multirisque habitation) en France, Covéa assure 10,7 millions de véhicules, soit environ 20 % du marché. Le Groupe est 2^{ème} en matière de risques assurés pour les Entreprises, et cultive aussi sa présence sur d'autres segments tels que la Santé et Prévoyance, l'assurance Vie, la Réassurance, la Protection Juridique, la Construction...

Une activité qui s'étend par-delà les contours de l'hexagone puisque Covéa est également implanté au Royaume-Uni, en Italie, au Luxembourg, au Canada et aux États-Unis, avec près de 2 000 collaborateurs. Une présence à l'international qui a représenté 2,2 milliards d'euros pour 2019.

L'investissement de Long Terme, au cœur de la gestion financière des assureurs

Les sociétés d'assurance, en raison de la nature de leur passif (composé d'engagements contractuels intergénérationnels), disposent de fonds propres importants et dépendent peu des marchés de court terme. Elles disposent d'une épargne longue et sont donc en mesure de prendre des risques.

Cela est d'autant plus important au sein de mutuelles d'assurances comme Covéa. Elles n'ont, par définition, pas d'actionnaires. Elles ne distribuent pas de dividendes et ne sont donc pas soumises aux impératifs de court terme.



Ce modèle de gouvernance leur permet d'être souvent mieux capitalisées, davantage orientées vers le long terme et plus résilientes face aux crises financières.

Cette démarche est renforcée par la part dominante de l'assurance non-vie dans les groupes mutualistes, qui gèrent des passifs longs et stables.

C'est ainsi que Covéa a adopté une politique d'investissement structurellement tournée vers le long terme, contribuant ainsi significativement au financement des entreprises et de l'économie. Cette politique, déclinée ensuite par ses filiales Covéa Finance et Covéa Immobilier, privilégie un type de gestion actif-passif qui maximise tous les effets de diversification (entre catégories d'actifs, produits de passif, générations d'assurés), au sein de ses entités Vie comme non-vie. Le choix de ce thème pour le Concours des mémoires du Centre des Professions Financières, pour une deuxième année consécutive, montre bien que ce sujet est particulièrement important.



Centre des Professions Financières

Créé en 1957, le Centre des Professions Financières est une association d'intérêt général, régie par la loi de 1901.

Présidé par **Michel PÉBEREAU**, le Centre réunit les femmes et les hommes qui souhaitent s'engager pour une finance responsable au service du bien commun, notamment en vue de favoriser les grandes transformations qu'imposent les grands défis que les sociétés contemporaines doivent relever.

Les professions financières ont une responsabilité particulière pour permettre aux économies de s'adapter aux exigences sanitaires, climatiques, énergétiques, démographiques, numériques et plus généralement sociétales qu'expriment les opinions publiques et les gouvernements. Elles peuvent être de vrais acteurs du changement en mobilisant les ressources financières que requièrent ces grandes transitions.

Notre association réunit toutes celles et ceux qui se reconnaissent dans cette exigence, qu'ils soient des professionnels du secteur financier, qu'ils soient universitaires, chercheurs ou étudiants, ou qu'ils se sentent concernés en tant que citoyens par le débat sur la place et le rôle de la sphère financière dans l'économie. Le Centre poursuit un but éducatif et pédagogique envers tous ceux qui s'intéressent aux évolutions de l'industrie financière.

Carrefour original et très représentatif de la diversité des opinions sur les missions de l'industrie financière, le Centre occupe une place originale dans le paysage associatif du monde financier. Bénéficiant d'une base large de soutiens, l'association est un organisme indépendant des organisations professionnelles structurées par métiers ayant pour objet de promouvoir et de défendre les intérêts propres de leurs membres.

Avec une résonance toute particulière avec l'actualité du monde frappé par la crise sanitaire mondiale qui sévit depuis le début de l'année 2020, le Centre inscrit les enjeux de l'éthique et de la responsabilité financière, la promotion de l'investissement de long terme et la transformation digitale au rang des principales thématiques qui inspirent ses actions, notamment ses manifestations et ses publications. La diffusion de la culture économique et financière représente un axe important de développement de ses actions.

Le Centre des Professions Financières, c'est :

- 900 membres actifs
- plus de 30 manifestations par an
- 4 grandes publications périodiques (Année des Professions Financières¹, Annuaire des professions Financières¹, Cahiers du Centre², Magazine des Professions financières²)
- 8 clubs
- 11 groupes de travail

Le club des Investisseurs de Long Terme (CILT) en particulier est pleinement impliqué dans les thèmes du 32^{ème} Concours au travers de ses six groupes de travail :

- Retraites et Épargne pour financer l'Économie
- Recherches Académiques et Partenariats
- Veille Réglementaire
- Croissance, Ruptures et Innovation
- Finance Investissement Long Terme, Responsable et Solidaire
- Infrastructures et Territoire

Le Centre est l'organisateur :

- des Forums Mac Mahon
- des Colloques régionaux
- de la Convention annuelle des Professions Financières (11 éditions)
- du Concours International des Mémoires de l'Économie de la Finance (31 éditions)

Au total, une large communauté bénévole de femmes et d'hommes engagés pour une finance responsable, réunis au sein d'une association indépendante vivant grâce aux dons du public et des entreprises qui soutiennent son action.

1. Présentation sur le site internet du Centre

2. Accessibles en téléchargement sur le site internet du Centre

Institut des Actuaire

Les actuaire sont les professionnels de l'évaluation, de la modélisation et de la gestion des risques dans leurs dimensions économique, financière, assurantielle et sociale.

L'Institut des actuaire, association loi 1901, reconnue d'utilité publique, organise et représente la profession actuarielle en France. Garant de l'exercice d'un actuariat de qualité, l'institut des actuaire veille à ce que ses membres soient respectueux des normes professionnelles actuarielles et de la déontologie au service des équilibres de long terme. Membre de l'Association Actuarielle Internationale (AAI) et de l'Association Actuarielle Européenne (AAE), il s'emploie à améliorer la reconnaissance et la réputation de la profession actuarielle en France et dans le monde.

L'exigence et la responsabilité de l'Institut s'accroissent avec la multiplication des risques et l'évolution des textes prudentiels, qui ont placé l'actuaire au cœur des enjeux économiques, financiers et sociétaux au sein des entreprises et des organisations où ils exercent.

L'Institut des actuaire se doit donc d'assurer l'excellence professionnelle de ses membres, et les représenter efficacement auprès de leurs interlocuteurs privilégiés. L'excellence s'entretient notamment avec l'amélioration des compétences et l'enrichissement des expertises actuarielles. C'est pourquoi l'Institut des actuaire prend part aux discussions de place dès lors que la science actuarielle permet la bonne prise en compte des risques dans la réflexion et la prise de décision.

L'Institut des actuaire s'est fixé trois grandes missions : être au service de l'intérêt général, veiller à l'excellence de l'Actuariat et encourager la recherche actuarielle.

- **Au service de l'intérêt général**

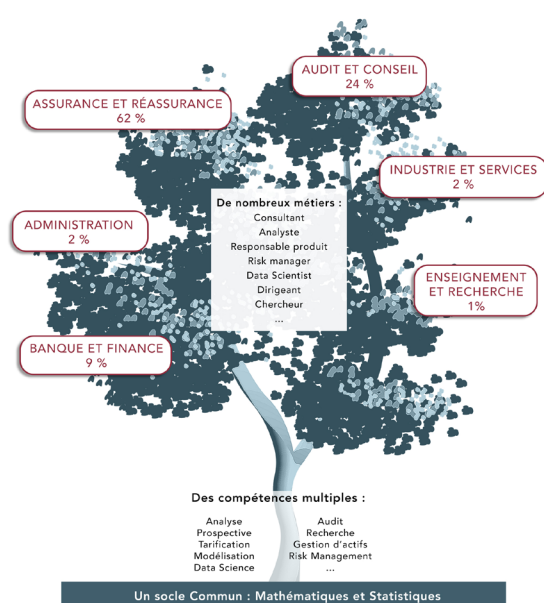
L'Institut des actuaire garantit la probité et le professionnalisme des actuaire afin qu'ils contribuent à préserver la stabilité des systèmes sociaux et des entreprises financières (banques et assurances) ainsi que les intérêts des épargnants et des assurés. Garant de l'éthique professionnelle de ses membres, l'Institut des actuaire intervient auprès des principaux acteurs du monde économique : assurance, prévoyance, retraite, réassurance, contrôle, banque et gestion d'actifs, industrie, conseil et enseignement mais aussi auprès des pouvoirs publics et des instances internationales. Force de proposition, il apporte avis et expertises lorsque les sciences actuarielles peuvent servir l'intérêt général ;

• Veiller à l'excellence de l'actuariat

L'Institut des actuaires a pour mission de veiller à la qualification et au professionnalisme de ses membres, et ce, tout au long de leur exercice professionnel. Il agréé les formations initiales et continues et veille au respect du core syllabus (conforme aux standards internationaux) par ces filières. Les diplômés issus de ces formations soutiennent un mémoire d'actuariat pour être admis à l'Institut. Après trois années d'expérience professionnelle au moins, ils peuvent solliciter leur qualification, puis leur certification. Afin de maintenir leur statut d'actuaire certifié de l'Institut (équivalent au statut « fully qualified » à l'échelle internationale), les membres doivent enrichir et mettre à jour leurs connaissances, dans le cadre du « Perfectionnement Professionnel Continu ». Avec l'évolution des risques, des normes et des réglementations, cette exigence est essentielle pour conforter l'excellence de la profession actuarielle.

• Encourager la recherche

L'Institut des actuaires contribue au développement de la science actuarielle en animant et en accueillant, au quotidien, de multiples commissions et groupes de travail techniques qui enrichissent la profession de leurs analyses et conclusions, présentées lors d'événements réguliers organisés tout au long de l'année. Dans un contexte de mutations profondes et de mondialisation de nos sociétés, son activité de recherche et l'ouverture internationale s'avèrent déterminantes. La recherche actuarielle est vivement encouragée et soutenue par l'Institut. Ainsi, il anime une bibliothèque scientifique et professionnelle, il publie le Bulletin français d'actuariat (BFA) et coédite l'European Actuarial Journal, et favorise l'édition de travaux et ouvrages concernant les mathématiques financières, économiques et sociales. La participation aux instances internationales contribue à développer et structurer la profession au travers de la définition des standards internationaux, de la reconnaissance mutuelle des compétences et de l'activité hors du pays d'origine et également d'échanges et de coopérations scientifiques.



www.institutdesactuaires.com

Éclairer les risques, tracer l'avenir

Dossier d'inscription au Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance

Recommandations importantes pour les inscriptions

Les inscriptions pour la 32^{ème} édition du Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance sont ouvertes.

Les mémoires éligibles (typiquement de niveau master 1 ou 2) sont les mémoires soutenus depuis le **1^{er} janvier 2019**, figurant dans les 20% de notations les plus élevées de l'établissement d'enseignement et ayant obtenu nécessairement une **note supérieure ou égale à 15/20 ou B+**, rédigés **en français ou en anglais**.

Les thèses de doctorat ne sont pas admises. Les mémoires rédigés par plus de deux auteurs ne sont pas acceptés.

Dans le cas d'une formation organisée par plusieurs Universités ou Écoles situées dans un ou plusieurs pays, il conviendra d'indiquer un unique Établissement et un unique pays de référence pour le mémoire, l'Établissement et le pays dans lequel le mémoire a été soutenu.

La date limite de dépôt des mémoires pour le Concours est fixée au 30 septembre 2020 mais pourra être prorogée sur décision des organisateurs.

Pour participer au Concours, le dossier doit être complet et comprendre :

a) Les documents qui doivent être envoyés par courrier postal et par courrier électronique (documents scannés, contact@professionsfinancieres.com) sont :

- **La fiche d'inscription** remplie et signée par l'étudiant, le directeur de mémoire et le responsable de la formation (une fiche par étudiant si le mémoire a été écrit à deux).
- **L'attestation de non-plagiat**, établie par le ou les étudiant(s), validée par l'Établissement
- **L'autorisation de publication** signée par le ou les étudiant(s).

Les documents à envoyer par courrier sont à adresser à :

**Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance
Centre des Professions Financières
6 avenue Mac Mahon
75017 Paris**

b) Les documents suivants à envoyer par courrier électronique seulement (contact@professionsfinancieres.com) sont :

- **Le mémoire en version PDF**, dans la **version originale** qui a été présentée lors de la soutenance de mémoire et en **version anonyme** non verrouillée (ne comportant aucune information qui puisse participer à l'identification du candidat ou des candidats : noms de professeur ou d'Etablissement, logo, adresse, liste de remerciements, etc...), le Jury délibérant sur les versions anonymes.
- **Une synthèse du mémoire d'une page maximum en version électronique anonyme et en version non anonyme en PDF.**

Pour les envois électroniques et pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : contact@professionsfinancieres.com ou par téléphone au :
+33 (0)1 44 94 02 55

Fiche d'Inscription 2020

32^{ème} Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance

Organisé par le Centre des Professions Financières et ses partenaires

À REMPLIR EN LETTRES CAPITALES AVEC ACCENTS

Étudiant

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....Pays :

Date et lieu de naissance:

.....

Tél:

Tél. mobile :

E-mail:

Sujet du mémoire:

.....

.....

.....

.....

.....

Date de soutenance:

Temps de préparation du mémoire:

☐ 6 mois ☐ autre (indiquer la durée)

☐ 1 an

☐ 2 ans

Date et signature

École ou Université

Nom:

Adresse:

.....Pays :

Formation suivie (Désignation précise avec
n° de la formation ou du master)

.....

.....

.....

Professeur (Directeur de mémoire):

Nom:

Prénom:

Tél:

E-mail:

Responsable de la formation:

Nom:

Prénom:

Tél :

E-mail :

Note attribuée au Mémoire :

Date, signature et cachet

FICHE DE NON-PLAGIAT

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON PLAGIAT

Je (Nous) soussigné(e)(s) déclare(nt) sur l'honneur être
personnellement l'auteur (les auteurs) du mémoire intitulé

.....
.....

et que tout emprunt, toute citation sont clairement identifiés dans le corps du texte, les notes et les annexes ainsi que dans la bibliographie.

Le Centre des Professions Financières se réserve le droit d'éliminer tout mémoire dont les auteurs ne renvoient pas l'attestation ci-jointe par courrier électronique à contact@professionsfinancieres.com et par courrier postal avant le début des délibérations.

Ce document est à envoyer à :

**Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance
Centre des Professions Financières
6 avenue Mac Mahon
75017 Paris**

Date et signature du ou des candidat(s)

Date et signature de l'Etablissement

“ Comprendre et faire comprendre les Professions Financières ”

6 avenue Mac Mahon - 75017 Paris - Tél. : 01 44 94 02 55
contact@professionsfinancieres.com - www.professionsfinancieres.com
Association reconnue d'intérêt général - régie par la loi 1901

AUTORISATION DE PUBLICATION

AUTORISATION DE PUBLICATION

Je (Nous) soussigné(e) (s),
autorise (autorisons) le Centre des Professions Financières et ses partenaires pour le Concours à
publier partiellement ou intégralement, mon (notre) mémoire intitulé :

.....
.....
.....
.....

si mon (notre) mémoire est nommé ou remporte un prix, une mention ou un accessit.

Je (Nous) déclare (déclarons) que ce travail est authentique, que sauf accord du Centre des Professions Financières, il n'a jamais été publié auparavant dans aucun journal virtuel ou physique et qu'il n'est pas en cours de publication. A travers ce document, le Centre des Professions Financières et ses partenaires pour le Concours assument le droit d'éditer, publier, reproduire, en totalité ou partiellement, distribuer ce mémoire en format papier, électronique ou multimédia et déclinent par avance toute responsabilité en cas d'infraction au droit d'auteur ou à tout autre engagement pris à l'égard de tiers.

Cette autorisation est à renvoyer par mail à contact@professionsfinancieres.com et par courrier postal à :

Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance
Centre des Professions Financières
6 avenue Mac Mahon
75017 Paris

Date et signature du (des) candidat(s)

Règlement du Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance

Règlement du 32^{ème} Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance

ARTICLE 1 : L'ORGANISATEUR

Le Centre des Professions Financières – CPF, en partenariat avec l'Association Française de la Gestion financière – AFG, la Caisse des Dépôts et Consignations, Covéa et l'Institut des Actuaire – collectivement désignés « l'Organisateur » - organisent pour le cycle universitaire 2019-2020 la 32^{ème} édition du Concours International des « **Mémoires de l'Économie et de la Finance** » sur le thème : « **Investir à long terme pour accompagner les grandes transformations** ».

ARTICLE 2 : LES PARTICIPANTS

Le Concours est ouvert aux étudiants qui réalisent ou viennent d'achever les cycles suivants :

- Deuxième, troisième ou quatrième année d'enseignement en Grandes Ecoles (option à vocation financière ou économique),
- Deuxième cycle universitaire à dominante financière ou économique (Magistères, Masters),
- Réalisation d'un cycle de formation supérieure spécialisée à dominante financière ou économique (DECSCF, Mastère, IAE etc.),
- ou toute formation équivalente.

Les thèses de Doctorat ne sont pas acceptées.

Les mémoires rédigés par plus de deux auteurs ne sont pas acceptés.

ARTICLE 3 : LES MÉMOIRES ET LEUR PUBLICATION

- Les **mémoires** présentés devront être réalisés dans le cadre de l'un des cycles d'études indiqués dans l'article 2 et **soutenus après le 1^{er} janvier 2019**.
- Ils approfondiront l'étude d'un thème économique, financier, commercial ou juridique clairement défini par l'auteur et lié au thème du Concours « Investir à long terme pour accompagner les grandes transformations » (se référer aux documents traitant des thèmes et sous-thèmes ci-joint).

- Les critères d'appréciation pris en compte seront notamment les suivants : originalité du sujet, intérêt et actualité du sujet pour les professions financières, qualité de l'exposition du sujet, analyse de la littérature existante, démonstration convaincante, possibilité d'application pour le praticien, qualité de la conclusion et qualité de l'expression écrite. Les mémoires à orientation mathématique marquée doivent rester accessibles aux non spécialistes.
- L'objet et la forme des mémoires sont libres. Ils seront rédigés soit en langue française soit en langue anglaise. Sauf accord préalable du jury, ces mémoires ne devront pas avoir fait l'objet d'une publication avant la date de remise des prix.
- Les rapports de stage, les analyses financières portant sur des entreprises et comportant des préconisations boursières ou l'analyse de cas qui ne présentent pas un intérêt général ne sont pas acceptés.
- **Ils devront figurer dans les 20% des notations les plus élevées de l'établissement d'enseignement et nécessairement avoir obtenu une note égale ou supérieure à 15/20 ou B+.**

Le nombre de mémoires acceptés ne pourra pas dépasser 3 par formation (Master...) et 10 par établissement. Dans le cas où ces quotas seraient dépassés, les organisateurs, sous leur seule responsabilité, élimineront les mémoires qui s'éloignent le plus des critères d'appréciation mentionnés ci-dessus avant leur examen par le jury.

Le Centre des Professions Financières et ses partenaires auront la possibilité de mettre sur leurs sites Internet, de diffuser dans leurs revues, publications ou documents, partiellement ou en totalité, les mémoires qui figureront parmi les finalistes. Le Centre des Professions Financières et ses partenaires déclinent toute responsabilité en cas d'atteinte aux droits d'auteur ou à tous autres droits agréés par l'Etablissement ou l'étudiant avec des tiers.

ARTICLE 4 : LE JURY

- Le jury est composé de personnalités éminentes des mondes académique et professionnel de la finance et de l'économie en France ou à l'étranger.
- En cas de nécessité, le jury se réserve la possibilité de confier l'appréciation de mémoires à des spécialistes ne faisant pas partie du jury.
- Le jury organisera ses travaux d'examen des mémoires selon les méthodes qu'il considérera comme les plus adéquates.
- Le jury se réunira autant de fois qu'il le jugera nécessaire et selon les formes qui lui paraissent les plus adéquates à une bonne sélection des lauréats. Ses délibérations se tiendront à huis clos, et aucun compte rendu ne sera disponible. Ses décisions n'auront pas à être motivées, et seront sans appel.
- Le jury désigne les nominés parmi les candidats et choisit parmi ceux-ci le ou les

“ Comprendre et faire comprendre les Professions Financières ”

prix, accessits et mentions.

- Le jury se réserve à titre exceptionnel la possibilité de ne pas attribuer de prix ou d'accessits.

ARTICLE 5 : CONFIDENTIALITÉ

Jusqu'à la fin des délibérations, les membres du Jury s'engagent formellement à ne divulguer aucune information confidentielle et à ne pas diffuser tout ou partie des mémoires. Cet engagement de confidentialité s'applique également aux experts qui pourraient être sollicités par le Jury.

Par la suite les mémoires nominés pourront être diffusés ou publiés, en totalité ou partiellement, par le Centre et/ou les partenaires du Concours. Par ailleurs, dès la fin du Concours, les nominés auront la possibilité de diffuser leurs travaux selon les modalités qui leur conviennent.

ARTICLE 6 : DÉPOT DES MÉMOIRES

Pour faire acte de candidature :

- a) les pièces suivantes sont à envoyer à la fois par courrier postal et par courrier électronique (version scannée) aux adresses ci-dessous :

- **Mémoires de l'Économie et de la Finance**
Centre des Professions Financières
6 avenue Mac Mahon – 75017 Paris
- **contact@professionsfinancieres.com**

- La fiche d'inscription dûment complétée et signée par l'étudiant (ou les étudiants), le directeur du mémoire et le responsable de la formation suivie.
- Une attestation de non plagiat du ou des étudiants, signée par le ou les auteurs et par l'Etablissement.
- Une autorisation de publier ou diffuser en totalité ou en partie le mémoire s'ils font partie des nominés.

- b) les pièces suivantes sont à envoyer par courrier électronique à :

- **contact@professionsfinancieres.com**
- L'intégralité du mémoire en format électronique PDF dans la version originale présentée au jury de soutenance du mémoire et en version anonyme (version non verrouillée, sans information qui puisse conduire à l'identification du candidat : noms de professeur ou d'établissement, logo, adresse, liste de remerciements, etc...). En cas de litige, c'est la version PDF non anonyme qui fera foi.
- Une synthèse d'une page du mémoire en format PDF en version anonyme (non

“ Comprendre et faire comprendre les Professions Financières ”

verrouillée) et en version non anonyme.

Tout mémoire qui ne répondrait pas aux normes fixées par le présent règlement sera éliminé d'office.

La date limite de dépôt pour le 32^{ème} concours est fixée au 30 septembre 2020.

Cette date pourra être prorogée sur décision de l'organisateur.

ARTICLE 7 : PALMARES DU CONCOURS

La liste des prix, des mentions, des accessits, des nominés sera communiquée publiquement en décembre 2020, sauf décision de report.

Montant et répartition des sommes allouées :

- Le ou les prix attribués ont vocation à être répartis entre le lauréat et l'Etablissement qui présente le mémoire.
- Si l'Etablissement n'est pas en mesure de recevoir la part des récompenses qui lui revient, les sommes concernées seront versées à un fonds de réserve destiné à financer des travaux ou activités de doctorants (PhD). Le choix des bénéficiaires et le montant des aides accordées seront déterminés exclusivement par le jury du concours.

ARTICLE 8

L'organisateur se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler le présent Concours si les circonstances venaient à l'exiger. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

ARTICLE 9

La participation au Concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement déposé au Centre des Professions Financières.

La version française du règlement fait foi.

CONTACTS

Centre des Professions Financières

6 avenue Mac Mahon

75017 Paris

contact@professionsfinancieres.com

01 44 94 02 55

SUIVEZ-NOUS SUR :



@Centre_Prof_Fin



Centre des Professions Financières



Centre des Professions Financières